RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Generali Retraite
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire
régi par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 213 541 820,00 euros
Siège social : 2 rue Pillet-Will – 75009 Paris
880 265 418 RCS Paris

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE)
DU 17 AVRIL 2025

[...]

TREIZIEME RESOLUTION (à titre extraordinaire)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de procéder à une refonte des statuts de la Société afin notamment de les adapter aux dernières évolutions législatives et règlementaires, et plus particulièrement de la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024, dite loi « Attractivité » et son décret d'application n° 2024-904 du 8 octobre 2024 relatif à la mise en œuvre des mesures de modernisation des modalités de réunion et de consultation des organes de décision de certaines formes de sociétés commerciales, et adopte article par article, puis dans son ensemble, le nouveau texte des statuts de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance.

Certifié conforme par Monsieur Michel Bec [redacted] séance.